



NOUVEAUX ARRIVANTS EN SERVICE DE SANTÉ ET DE PROTECTION ANIMALES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Cette formation vise à expliquer les missions, l'organisation, les enjeux et les bases de la réglementation en vigueur, aux agents qui se voient confier de nouvelles missions en santé et protection animales (ces missions peuvent évoluer en fonction des priorités définies chaque année par la DGAL).

OBJECTIFS :

Adapter les agents à leurs nouvelles missions et leur environnement en service de santé et de protection animales. Connaître les enjeux et les attentes

PUBLIC CONCERNE :

Préposés sanitaires, Techniciens, IAE,...

CONTENU PROPOSE :

Les missions en service de santé et de protection animales ;
Points sur la certification sanitaire, la police sanitaire, la nouvelle gouvernance ;
L'organisation des prophylaxies (animation de réseau : GDS, EDE, vétérinaires sanitaires, laboratoires) ;
La protection animale ;
L'inspection en élevage.

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés de la DGAL et des services déconcentrés

DATES :

du 05 au 08 février 2019

DUREE :

3 jours

LIEU :

INFOMA - Corbas

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

Date limite d'inscription :

3 janvier 2019

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

176775